

Centre du véhicule
Chariot de travail
(véhicule spécial) *)

Marque de fabrication
A T L A S

Type
1 3 0 2 E

Fiche d'homologation N°
CH 5040 14

Constructeur H. WEYHAUSEN KG., Maschinenfabrik, D-2870 Delmenhorst
Identification sur la plaquette du constructeur "1302 E"
devant le N° du châssis "132 H"
Plaquette constructeur à droite, à l'avant sur la partie supérieure
N° du châssis à droite, sur le chariot, derrière l'essieu avant
Identification du moteur "F4L 912" plaquette, à droite, sur le bloc, au-dessous du démarreur
Importateur principal AIMSA, Autos import et Machines S.A., 1211 Genève 26 et AIMSA, Riedackerstrasse 1, 8153 Rümlang
Véhicule homologué 132 N 25 304

Châssis
Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8
Direction hydrostatique, assistance hydr. (système Orbitrol)
Transmission hydrostatique + boîte méca. compl. route/terrain
Nombre de vitesses 4 (2x2) Entraînement toutes roues
Frein de service air comprimé/hydraulique, air comprimé = 1 circ., hydraulique = 2 circuits,
à expansion interne, sur toutes les roues
Frein auxiliaire mécanique, à ressort, progressif, à expansion interne, agissant sur l'arbre à cardan;
Frein d'arrêt ** à ressort
Ralentisseur -
Contrôle 2 circuits ***) 2 contrôles de pression avec lampe témoin

Moteur
Marque DEUTZ Type F4L 912
Construction en ligne Temps 4
Carburant Diesel Position arrière
Refroidissement air Nombre cylindres 4
Alésage 100,0 Course 120,0
Cylindrée 3768 CV-impôt 19,19
Puissance en kW 49 (DIN) à V/min 2150
Bruit à l'arrêt 69,0 à t/min 1620
Silencieux 1 pot = 640 x Ø 190 mm +++)
Mesure des gaz Bacharach = 3,5
Déparasitage -

Carrosserie
excavatrice
Nombre de portes +) 1 Compteur de vitesse -
Ceintures sécurité av - ar -
Cale 2/ 330x180x150 mm Retroviseurs ++) gauche / droite
Antivol -
Nombre de places t 1 av. centre ar.
Dimensions intérieur extérieur
Longueur 7000 Empattements 2500
Largeur 2500 Essieu double av. ar.
Hauteur 3350 Voies av. 1945 ar. 1945
Porte à faux av. 3420 Voies av. ar.
ar. 1080 ar.
Distance volant - vers l'avant du véhicule 4400 * Braquage ø g. 16200 d. 15800

Poids
avant 4820 arrière 7250 total 12100
Poids à vide (poids à vide avec godet et lame niveleuse)
Charge utile 12100
Poids total 14000
Poids garantis
Pneus 9.00 - 20 ML 9.00 - 20 RL
Ply / bar 12 / 6,75 12 / 6,75
Charge 13440 13440
pour V max 20 20
Jantes 6,5 - 20 ou 7.0 - 20
Gar poids remorquable avec/sans frein mécanique automatique
Garantie poids de l'ensemble
Poids remorquable testé
Charge garantie sur le toit
Vitesse maximale selon le constructeur 20,0 km/h
testée 20,0 km/h à t/min 2250 au moteur prise de force

Équipement §)	M	(E)		
Feux de route	M	(E)		
Feux de croisement	A	(E)	dans	M (E)
Feux de position	R-S1	(E)		
Feux rouges	R-S1	(E)		
Feux stop				
Climoteurs	av	-	AV	4 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av		I	(E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	2+1/ A	(E)	ar R (E)
Feux arrière de brouillard		-		
Feux complémentaires		-		
Eclairage plaque		-		
Essuie-glace		1/ balai		
Avertisseurs		1/ HELLA 003 399 et 20021		avec/sans lave-glace
		ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	A T L A S 1 3 0 2 E		
Homologation N°	CH 5040 14		
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	12100	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	12100	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance du volant - vers l'avant = 4400 mm
- **) Frein auxiliaire et d'arrêt : pression de service par réservoir frein de service; pression de libération de secours par soupape à 3 conduites, dans la cabine; desserage mécanique; démontage de la conduite d'air comprimé au cylindre et visser la vis spéciale.
- ***) Contrôle 2 circuits : 1 lampe-témoin bleu dans la cabine doit s'allumer lors de la commande du frein; les câbles de la partie supérieure et de la partie inférieure seront raccordés pour les courses se transfert.
- +) Sortie de secours : le pare brise s'ouvre vers l'extérieur.
- ++) Rayon de visibilité 12 m : bouché partiellement par le bras de l'excavatrice, à droite; 1 rétroviseur complémentaire est exigé (dimension 215 x 175 mm convexe).
- +++) Insonorisation : - couvercle du moteur en plastique insonorisé;
- paroi plastique pour insonoriser le bruit du ventilateur d'aspiration dans le compartiment du moteur;
- tôle en plastique sous le moteur (non insonorisée).
- §) Équipement : la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs AV-latéraux est admise pour raisons techniques; un dégivreur est monté par l'importateur.

Inscription dans le permis de circulation et conditions pour le permis spécial, voir la fiche complémentaire I.

Lieu et date de l'homologation Winterthur, 02.06.82
Rimlang, 21.06.82

Remplace FH CH 5040 14 du 2./21.6.82
Nombre de vitesses

Service fédéral d'homologation

Berne, 2.8.83

Chariot de travail
(véhicule spécial)

A T L A S

1 3 0 . 2 E

CH 5040 14

Fiche complémentaire

I

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire, à droite, latéralement;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: des deux côtés du bras du godet;
- 138 - protection : sur la partie inférieure de la lame niveleuse;
- 141 - assurer : la tourelle; la flèche avec un appui de 1440 mm;
les commandes de la partie hydraulique de travail;
- 160 - montage : les feux prescrits, les raccords du frein de service;

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²) fixés à l'avant du véhicule.

Winterthour, 02.06.82 - Ad

Complément du 2.8.1983 /Ba

A partir du No du châssis : 132 M 26 105 = nouvelle cabine

Inscription dans le permis de circulation

141 - assurer : la tourelle; la flèche avec un appui de 1440 mm; la ceinture de sécurité doit être enclenchée